

Zurich, le 20 juin 2022

Communiqué de presse

Feu vert pour le projet de géothermie de Haute-Sorne

Une convention a été signée avec le canton du Jura

Après la décision de principe positive concernant le projet de géothermie profonde en janvier de cette année sous réserve d'un renforcement du cadre sécuritaire, le canton du Jura, Geo-Energie Suisse et Geo-Energie Jura ont signé une nouvelle convention. Les parties ont pu se mettre d'accord sur tous les points. Les inquiétudes relayées par l'Etat jurassien, au regard notamment des préoccupations de la population locale et de milieux entrepreneuriaux, ont été prises en compte. Le projet pionnier de géothermie en Haute-Sorne peut désormais démarrer.

Des représentants du Gouvernement jurassien ont présenté les points clés de l'accord lors d'une conférence de presse qui s'est tenue aujourd'hui. Peter Meier, CEO de Geo-Energie Suisse SA, se montre très satisfait "qu'il ait été possible d'élaborer de bonnes solutions qui répondent aux exigences de sécurité supplémentaires du canton du Jura".

Une approche par étapes pour une sécurité maximale

«Le projet pilote de Haute-Sorne doit permettre de produire de l'énergie renouvelable et sans émission de CO₂ grâce aux systèmes géothermiques stimulés», explique Peter Meier à propos de l'objectif à long terme et ajoute : «Pour la région de Haute-Sorne et ses habitant-e-s, mais aussi pour pouvoir aller de l'avant ailleurs en Suisse avec l'utilisation du sous-sol, il est central et justifié de placer la sécurité au premier plan». La convention présentée aujourd'hui règle les conditions de sécurité supplémentaires exigées par le Gouvernement cantonal ainsi que le suivi du projet par un groupe d'experts indépendant. La campagne de mesures géophysiques, qui sera menée en complément du forage d'exploration, offre un filet de sécurité supplémentaire durant cette phase. «Le forage d'exploration permettra de sonder précisément la nature du sous-sol jusqu'à une profondeur finale de 4 à 5 kilomètres. Il apportera ainsi, indépendamment de la suite du projet et des aspects géothermiques, de nombreuses et précieuses connaissances en sciences de la terre sur l'Arc jurassien entre Genève et Bâle», explique Peter Meier. L'objectif principal du forage d'exploration et du test de stimulation demeure toutefois l'évaluation soigneuse du risque sismique lié aux opérations de stimulation ainsi que les chances de succès du projet. Ainsi, les décisions concernant un éventuel deuxième forage, la stimulation du sous-sol pour développer le réservoir souterrain et enfin la construction de la centrale géothermique ne seront prises qu'après une analyse minutieuse des données récoltées à chaque étape du projet. Les expériences récentes de Geo-Energie Suisse, issues des tests réussis du concept de stimulation multi-étapes dans le laboratoire souterrain de l'EPFZ à Bedretto (TI), seront également intégrées au projet de Haute-Sorne. Il en sera de même pour les connaissances acquises dans le cadre du projet FORGE du Département américain de l'énergie, dans l'Utah.

Un grand potentiel pour la région

Par leur accord, les parties renforcent la capacité d'innovation de la Suisse et s'engagent activement dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. De plus, ce projet géothermique d'avenir générera une valeur ajoutée locale et régionale substantielle et suscitera une attention nationale et internationale. Une fois mise en service avec succès, la centrale géothermique, d'une puissance pouvant atteindre 5 mégawatts, produira un jour de l'électricité propre et de la chaleur renouvelable pour la région et contribuera ainsi à long terme à la sécurité d'approvisionnement grâce à une énergie en ruban constante et exempte d'émission de CO₂.

Une information transparente

Dans la foulée d'un recours rejeté en dernière instance par le Tribunal fédéral en 2018, diverses informations imprécises ou erronées ont marqué les discussions dans la sphère publique sur le projet pilote. Geo-Energie Suisse et Geo-Energie Jura accordent en conséquence une grande importance à une information complète, transparente et orientée sur le dialogue avec la population. La commission de suivi et d'information sera constituée par le canton, selon toutes prévisions d'ici à l'automne. Elle réunira autour d'une même table des représentants du canton, de la commune, de la population, des associations, de la société de projet, de la Confédération et apportera une contribution centrale à cet égard. L'accent sera mis sur l'explication claire des différentes étapes du projet, de leurs objectifs respectifs, des risques potentiels et des mesures de sécurité prises. Également d'ici à l'automne, la Confédération mettra sur pied un comité de patronage composé de représentants de la Confédération et du canton. Cela renforcera le caractère national du projet pilote et soulignera en outre son grand rayonnement et son importance pour un avenir énergétique de la Suisse durable et respectueux du climat.

Informations complémentaires

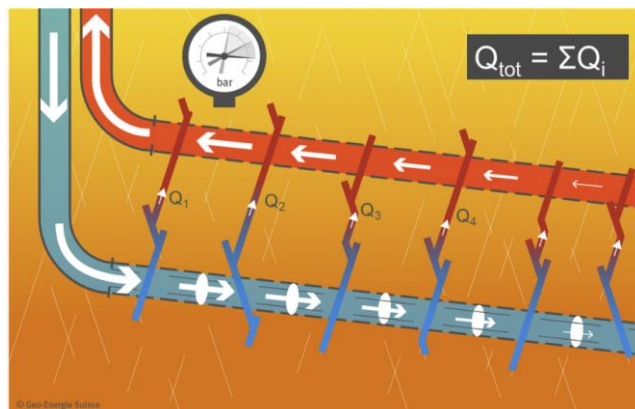
Français : Olivier Zingg, Chef de projet Suisse romande, Tel. +41 79 321 43 20

Allemand : Peter Meier, CEO Geo-Energie Suisse SA, Tel +41 79 248 48 65

<https://fr.geo-energie.ch/>

A propos du concept de stimulation multi-étapes

Le concept de stimulation multi-étapes développé par Geo-Energie Suisse SA peut être utilisé aussi bien pour la production d'électricité que pour celle de chaleur ou pour le stockage d'énergie. Comme la technologie peut être appliquée non seulement dans les roches cristallines profondes, mais également dans les roches sédimentaires, elle peut être multipliée et utilisée de manière ciblée presque partout en Suisse. Le potentiel de cette technologie pour permettre une percée de la géothermie en tant qu'énergie de ruban renouvelable et exempte de CO₂ est donc très important. Fin 2020, Geo-Energie Suisse SA a réussi à apporter la démonstration technique du procédé. Celle-ci a eu lieu dans le laboratoire souterrain de l'EPFZ à Bedretto (TI). En tant que partenaire industriel, Geo-Energie Suisse SA validera en outre les connaissances acquises dans le laboratoire de Bedretto dans le cadre du projet américain FORGE (Utah), dans le domaine des hautes températures.



Principe

Grâce à des forages horizontaux, les fissures verticales présentes dans le sous-sol peuvent être recoupées et mises sous pression de manière séquentielle afin d'en augmenter la perméabilité.

Le concept de stimulation multi-étapes de Geo-Energie Suisse SA vise à optimiser l'efficacité du réservoir et ainsi la rentabilité du projet tout en minimisant le risque sismique.

À propos du projet de géothermie de Haute-Sorne – Objectif et historique

Le projet de Haute-Sorne vise à produire de l'énergie renouvelable grâce aux systèmes géothermiques stimulés. Pour ce faire, le procédé de stimulation par étapes développé par Geo-Energie Suisse SA (GES) sera mis en œuvre. Grâce à une stimulation séquentielle finement dosée, la perméabilité de la roche sera augmentée tout en réduisant le risque sismique. Dans la première phase du projet, un forage d'exploration sera foré afin d'étudier le sous-sol et de clarifier ainsi son potentiel d'exploitation. Ce n'est qu'après l'évaluation détaillée des résultats des mesures qu'une décision sera prise quant à la poursuite du projet.

<https://www.geo-energie-jura.ch/>

2012 - 2015

Première prise de contact de GES avec le canton du Jura et la commune de Haute-Sorne. Sur la base d'intérêts largement partagés, GES établit une demande de permis de construire comprenant une étude de risque approfondie et une étude d'impact sur l'environnement. S'ensuivent la signature d'un contrat de vente pour le terrain à bâtir, la création d'un groupe d'accompagnement et les premières séances d'information publiques.

2015 - 2018

L'autorisation de réaliser le projet est accordée en 2015, suivie de la création de Geo-Energie Jura SA, dont le siège est à Haute-Sorne, ainsi que d'un contrat de collaboration entre Geo-Energie Jura SA, le canton du Jura et la commune de Haute-Sorne. En 2016, un recours contre le projet de construction est rejeté par le tribunal administratif cantonal. Fin 2017, GES informe le Gouvernement cantonal à propos d'un séisme ayant causé des dommages à Pohang (Corée du Sud) à la suite d'opérations de stimulation pour un projet de géothermie. Le Gouvernement cantonal exige alors un rapport détaillé de GES et une expertise du Service sismologique suisse (SED). Fin 2018, le Tribunal fédéral autorise le projet en dernière instance. Le plan spécial cantonal entre en force.

2019 - 2022

En 2019, le SED confirme la qualité de la gestion des risques sismiques de GES et recommande la poursuite du projet moyennant des adaptations ponctuelles à l'état le plus récent de la technique. En avril 2020, le canton du Jura annonce l'ouverture d'une procédure qui pourrait aboutir au retrait de l'autorisation. En juin 2020, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) augmente la contribution à l'exploration pour le projet de Haute-Sorne de 64 à 90 millions de francs (pour y inclure les technologies de mesure et de contrôle les plus récentes). En janvier 2022, le canton du Jura communique son accord de principe à la poursuite du projet pilote sous réserve d'un renforcement du cadre sécuritaire, à la suite de quoi une convention est signée et rendue publique en juin.